



RETRAIT DE LA REFORME DES RETRAITES

Avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

SAMEDI 6 NOVEMBRE :
MANIFESTATION
République Bastille Nation 14h30

Nous pouvons gagner!!!

Dès à présent,
poursuivons et amplifions la mobilisation
en prenant part à toutes les actions.

La FSU94 appelle à

- ⇒ la poursuite de l'action
- ⇒ la généralisation de la grève,
- ⇒ intensifier localement des actions unitaires et des rencontres interpros.
- ⇒ poursuivre la tenue d'Assemblées Générales sur les lieux de travail.

F
S
U
9
4
F
Fédération Syndicale Unitaire du Val de Marne

SNASUB, SNCS, SNEP, SNEPAP, SNES, SNESup, SNETAP, SNICAP, SNICS, SNIPES-PJJ,
SNPIEN, SNUAS-FP, SNU-CLIAS, SNUJEP, SNUJpp, SNUJPDEN, UNATOS.

EDITORIAL



Sommaire

- 2 Edito
- 3 Communiqué intersyndical
- 4,5 Bilan de rentrée
- 6,7,8 Retraites
- 9 Rroms
- 10,11 Budget 2011

Rédaction:

Catherine Anglesio
Jean-Michel Gouezou
Jean-Michel Harvier
Christophe Isasa
Pierre Lafrance
Guy Malzac
Micheline Redoute
Photos: Sonia Kourda

La mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit et s'ancre profondément depuis la rentrée scolaire, et ce malgré les stratégies mises en œuvre par le gouvernement pour endiguer la mobilisation: manipulation des chiffres, atteinte au droit de grève, réquisitions...

Ce sont maintenant, au-delà des retraites, des revendications en matière d'emplois et de salaires qui voient le jour, preuve que toutes ces questions sont liées: le travail doit-il répondre aux besoins sociaux ou doit-il être au service des actionnaires?

Il est clair que les projets gouvernementaux visent essentiellement à peser encore davantage sur la rémunération du travail, les salaires et les pensions, et à remplacer les solidarités collectives par l'assurance individuelle, facteur d'aggravation des inégalités. La loi de financement de la sécurité sociale prévoit encore d'augmenter les forfaits, de diminuer les remboursements, de taxer de 3,8% les mutuelles qui répercuteront ce prélèvement sur les cotisations.

Les maternelles sont menacées au profit de jardins d'éveils payants.

Il s'agit donc bien d'un choix de société, contrairement à ce que dit Eric Woerth lorsqu'il affirme « Il n'y a pas d'autres projets que celui que nous proposons ».

Répetons-le: 100 000 emplois créés, c'est 1,5 milliard d'euros pour la protection sociale. Une augmentation des salaires de 5%, c'est 5 milliards d'euros par an pour les seules caisses de retraite.

Avec la réforme Sarkozy/Woerth, ce sont les salariés qui vont financer à 85% les retraites contre 15% aux entreprises, revenus du capital et hauts revenus.

Une autre réforme est possible qui nécessite de mettre à contribution les revenus financiers, participations, stock options, ... Les revenus financiers taxés à hauteur des cotisations patronales rapporteraient au moins 20 milliards d'euros!

Alors le 6 Novembre, soyons encore plus nombreux dans les manifestations pour exiger le retrait de cette réforme et une autre politique!

Catherine Anglesio

Communiqué CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FSU, UNSA

Les journées du samedi 16 et du mardi 19 octobre 2010 confirment que la mobilisation est ancrée dans la durée à un haut niveau. Ce sont des millions de salariés qui dans le cadre de ces 6 journées d'action depuis début septembre affirment vouloir une autre réforme des retraites juste et efficace et l'ouverture de négociations avec les syndicats.

L'ampleur des mobilisations confirme qu'au-delà de la réforme des retraites, l'emploi, les salaires, les conditions de travail mais aussi l'avenir des jeunes sont restés sans réponses efficaces notamment depuis l'aggravation des situations liée à la crise financière de 2008. Les organisations syndicales conviennent de travailler ensemble sur ces questions dans les semaines à venir afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Différents sondages réalisés ces derniers jours confirment que le mouvement recueille un très large appui de la population confirmant que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Les organisations syndicales appellent à poursuivre leurs mobilisations afin de rassembler le plus grand nombre et d'amplifier le soutien de l'opinion publique. Elles appellent leurs organisations dans les territoires, les entreprises, les administrations à poursuivre les initiatives unitaires. Elles veilleront au respect des biens et des personnes.

Le gouvernement porte la responsabilité pleine et entière de la poursuite de la mobilisation compte tenu de son attitude intransigeante, de son absence d'écoute et de ses provocations à répétition. Il ne peut pas répondre à la situation actuelle par le déni et la répression.

Les organisations syndicales appellent solennellement le gouvernement et les parlementaires à ne pas adopter cette réforme en l'état.

Les organisations syndicales confirment que c'est par un large débat public et une véritable concertation en amont qu'il faut aborder une réforme importante comme celle des retraites.

Fortes du soutien des salariés, des jeunes et d'une majorité de la population et face à une attitude intransigeante du gouvernement et du chef de l'Etat, les organisations syndicales décident de continuer et d'élargir la mobilisation.

Elles décident de deux nouvelles journées de mobilisation :

le jeudi 28 octobre : une journée nationale de grèves et de manifestations dans la semaine du vote au Parlement.

le samedi 6 novembre : une journée de mobilisations et de manifestations avant la promulgation de la loi par le chef de l'Etat.

Les organisations syndicales se retrouveront le 4 novembre.

Le 21 octobre 2010

BILAN DE RENTREE 1ER DEGRE



Dans le 1^{er} degré, la rentrée a été marquée par l'érosion toujours accélérée de la scolarisation des plus jeunes et particulièrement dans les ZEP au mépris du code de l'éducation (pour mémoire : les articles L113-1 et D113-1 indiquent que « l'accueil des enfants de 2 ans est étendu en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé »).

La destruction de l'aide spécialisée prise en charge par les RASED se poursuit, au profit d'un millefeuille indigeste pour les élèves de dispositifs dits « d'aide personnalisée » renvoyés hors du temps scolaire (aide personnalisée, accompagnement éducatif, stages de remise à niveau), toutes ces mesures qui accentuent les inégalités et font peser sur les collectivités territoriales des obligations qui relèvent de l'Etat.

Quand à la dotation de postes (51 postes supplémentaires, cette année), elle s'est révélée, comme prévu, largement insuffisante. Ainsi, nombre d'écoles se sont retrouvées, soit en sureffectif, avec le refus d'ouvrir les classes nécessaires, soit en manque d'enseignants spécialisés ou faisant fonction.

Et pour la première fois dans le département, l'IA a prononcé des fermetures de classe une fois les élèves rentrés.

Il aura fallu la détermination et la mobilisation unie des parents, des enseignants avec le soutien du SNUipp et du SNUDI-FO pour que l'IA renonce à sa décision de fermeture de la classe maternelle à Henri Wallon à Vitry.

La gestion de cette carte scolaire a généré une situation très tendue, ou à la demande d'audience des écoles, l'IA a répondu par l'envoi des forces de l'ordre.

Toutes ces mesures qui s'ajoutent à la disparition de toute formation digne de ce nom, laissant les jeunes collègues dans le plus profond désarroi, sans parler du climat social détestable et l'impression pour de nombreux collègues de nager à contre-courant augurent d'une année encore plus difficile.

Et ce n'est pas le budget en préparation qui augure que l'éducation nationale soit, pour ce gouvernement, un investissement pour l'avenir.

CDEN de rentrée sous surveillance policière

Après l'intervention des forces de l'ordre devant l'Inspection Académique, comme seule réponse à la délégation de parents, d'élus et de l'intersyndicale du 1er degré venue exposer ses inquiétudes sur la rentrée dans les écoles, ce sont les délégués au CDEN qui, quelques jours plus tard, ont été accueillis par les forces de police, et tenus de montrer leurs papiers d'identité pour se rendre dans la salle de réunion.

Ainsi en est-il dans notre pays de la conception du dialogue social...

BILAN DE RENTREE 2ND DEGRE

Jouer les Cassandra n'est ni satisfaisant, ni populaire. C'est malheureusement le rôle qui nous échoit puisque conformément à nos alertes de l'année dernière, cette année scolaire commence très mal dans le second degré aussi. Bien sûr, cela dépend pour qui. Pour le ministre, porte-parole du gouvernement, cette rentrée se passe forcément bien. Pour le recteur, aux ordres, les annonces du SNES sont si dérangeantes qu'il s'est senti obligé de nous démentir auprès des chefs d'établissement.

C'est d'abord la rentrée de l'impréparation et du mépris pour nos collègues stagiaires. Deux jours de bénévolat avant la rentrée pour entendre répéter proverbes et recettes, mais pas une minute pour préparer ses cours. Contrairement aux promesses (faites, il est vrai « dans la mesure du possible »), ils sont à 18h plus souvent qu'à 16. Un trop grand nombre est sur plusieurs établissements, avec des changements d'affectation de dernière minute qui se répercutent sur les services de tous. Certains se retrouvent professeurs principaux, exercent dans des classes d'examens, (terminales) ou BTS, d'autres en ZEP ou sensible. A la rentrée et quoi qu'en dise le recteur, un bon tiers n'avait pas de tuteurs. Malgré les pressions, les chantages faits aux collègues, 10% n'en ont toujours pas à ce jour. La charge de travail est écrasante, l'appui même quand il est bienveillant, est insuffisant. Les stagiaires souffrent. Le rectorat affirme que deux stagiaires ont « officiellement démissionné ». Que signifie une telle formule ? Combien de démissions officielles ou artificiellement repoussées ? Ces conditions indignes d'accueil poussent les stagiaires à s'organiser collectivement, à poser des revendications communes, avec notre appui, lors des permanences que nous organisons sur leurs lieux de

stage.

Ils ne sont pas les seuls pour qui les conditions de travail se dégradent : trop des collègues assurent un service éclaté, atomisé, entre plusieurs établissements, plusieurs communes.

Le démantèlement touche tous les secteurs des établissements : pénurie d'infirmières, établissement sans CPE à qui l'on répond qu'ils n'auront pas de création de postes parce qu'ils sont « normaux ». La pénurie conduit à des glissements de fonction, une précarisation accrue : assistants d'éducation faisant office de CPE, assistants pédagogiques responsables de dispositifs relais, contrats aidés remplaçant les surveillants, bénévoles apparaissant dans les CDI...

A cela s'ajoute, la promesse d'un salaire gelé, des dispositifs dérogatoires, nommé CLAIR, opaques, renforçant les hiérarchies, les pressions, la charge de travail des collègues. C'est un socle commun, seul horizon d'un collège de deuxième catégorie, qui rencontre l'opposition des collègues dans des établissements toujours plus nombreux. C'est une réforme des lycées qui permet de siphonner les heures d'enseignement tout en transformant les sections technologiques en repoussoir.

Enfin, et plus particulièrement dans le Val-de-Marne, c'est la manifestation brutale du pouvoir : quand les chefs d'établissement censurent les courriers de parents d'élèves avec l'aval de l'IA, que les décharges syndicales des collègues ne sont plus compensées. C'est face à tout cela que les enseignants du SNES étaient dans la rue dès le 6 septembre et qu'ils prennent depuis toute leur place dans l'action commune face à la contre-réforme des retraites.

RETRAITES

DOSSIER UNE RÉFORME DES RETRAITES EST-ELLE NÉCESSAIRE ?

Oui, mais pas celle qu'on nous propose. Quels sont les arguments du gouvernement ?

Nous vivons plus longtemps et il y a plus de retraités pour moins d'actifs :

C'est vrai,

MAIS les retraités ne sont pas une charge pour la société : ils continuent à créer de la richesse et participent à la croissance du pays, économiquement par leur consommation, dans leurs loisirs quand ils en ont. Leur rôle de bénévoles, dans la famille ou dans les associations, représente une aide considérable pour le pays. Ils sont créateurs d'emplois dans le domaine de la santé ou du médico-social (personnels de santé, aides ménagères, aides à domicile...)

Et surtout, leurs cotisations pendant leur vie active ont payé la retraite de la génération qui les a précédés. Ils ont donc gagné la leur.

DE PLUS, la productivité a augmenté de 50% depuis 1985. Et cette productivité, d'après le 8^{ème} rapport du COR, devrait encore doubler d'ici 2050. Un actif aujourd'hui crée donc plus de richesse et ce gain de productivité devrait permettre de financer plus de retraites.

Nous vivons plus longtemps, il faut donc travailler plus longtemps ?

NON : depuis le 19^{ème} siècle et les débuts du salariat, le temps de travail a constamment diminué (congés payés, nombre d'heures de travail par semaine) sans que le pays soit en faillite, car on a constamment augmenté les cotisations de façon raisonnable, et consacré une part plus importante du PIB aux retraites.

NON, car le retraité profite de sa retraite quand il est en bonne santé, or l'espérance de vie en bonne santé n'est que de 64 ans pour les femmes et de 63 ans pour les hommes (59 ans pour les ouvriers, 69 ans pour les cadres).

Or dans le projet de réforme proposé, avec le report des dates (62 ans âge légal, 67 ans pour le taux plein) il ne resterait que très peu de temps pour profiter de sa retraite ! Ce sont les meilleures années qu'on nous volerait.

NON, car les seniors auront du mal à garder leur travail jusqu'à 62 ou 67 ans, car les entreprises se débarrassent d'eux avant 60 ans, et ils ne le pourront pas du fait de leur usure physique ou nerveuse.

NON, car il faut favoriser l'emploi des jeunes, quand nombre d'entre eux ne parviennent pas à entrer dans le monde du travail, sont au chômage ou ne vivent que d'emplois précaires.

Le système des retraites est en déficit.

OUI et l'on fait des projections catastrophiques à l'horizon 2050.

MAIS, selon le rapport du COR, la richesse de la France a doublé ces 20 dernières années et devrait encore doubler d'ici 2050. Elle devrait donc servir en partie, la population des retraités augmentant, à payer les retraites.

RETRAITES

Il suffirait de 0,5 % de croissance du PIB pour maintenir le niveau actuel des retraites. La croissance annuelle du PIB se situe en moyenne à 2%.

OR la politique délibérée de l'État ces 10 dernières années a amoindri les recettes fiscales (moins de 4 points de PIB à travers les privilèges fiscaux concentrés sur les catégories les plus aisées). La part de la richesse produite reversée aux salariés et aux retraités a diminué de 10% ces 30 dernières années (source INSEE). Ces 10% de la richesse produite (200 milliards) ont été transférés de la rémunération du travail vers les profits (soit 8 fois le déficit de la caisse d'assurance vieillesse).

L'âge légal de départ à la retraite de nos voisins est supérieur au nôtre et doit être encore relevé.

OUI, MAIS ce relèvement n'est pas immédiat : 67 ans pour l'Allemagne en 2029, 68 ans pour le Royaume-Uni en 2046.

MAIS SURTOUT il y a une compensation à ce relèvement. La durée de cotisation requise pour une pension à taux plein sera beaucoup plus favorable : 35 ans par ex en Espagne, et même 30 ans au Royaume-Uni. Nos voisins pourront donc ralentir leur activité en fin de carrière, sans craindre de ne pas avoir tous leurs trimestres. Et les personnes ayant eu des carrières incomplètes seront donc beaucoup moins pénalisées que les Français. Mais cela, on ne nous le dit pas,

Les arguments avancés par le gouvernement ne sont donc pas valables.

Le but du projet n'est pas de préserver la retraite par répartition, mais de ne pas augmenter la part de PIB consacrée aux retraites alors même que le besoin est supérieur.

DE FAIT, la Réforme que l'on veut nous imposer ne fait reposer le financement des retraites que sur les salariés et les retraités eux-mêmes. Est-il normal que la richesse produite par tous ne profite qu'à une minorité de privilégiés ? Le gouvernement, ne voulant pas consacrer plus de finances aux retraites, opte sans le dire pour une solution qui vise à diminuer les pensions.

Les réformes précédentes (Balladur 1993, Fillon 2003, régimes spéciaux 2007) ont fait baisser de 15 à 20% le montant moyen des retraites. 1 million des plus de 65 ans sont sous le seuil de pauvreté, 50% des nouveaux retraités touchent moins de 1000 euros par mois. Les femmes, déjà pénalisées dans leur vie active par des salaires inférieurs, alors qu'elles assuraient la part la plus importante des tâches familiales et domestiques, sont les plus touchées de par leurs carrières incomplètes.

La nouvelle réforme accentuera ce phénomène, en laissant jeunes et seniors dans la précarité.

Elle poussera ceux qui le pourront vers un système par capitalisation pour pallier la dégradation des pensions.

RETRAITES

D'AUTRES CHOIX POLITIQUES SONT POSSIBLES.

Le déficit des retraites ne vient pas de l'accroissement des dépenses, mais du manque de recettes.

Il faut :

Une politique salariale qui augmenterait la masse salariale, donc les cotisations, en luttant contre le chômage, en favorisant l'emploi des jeunes, en revalorisant les salaires et les pensions, en luttant contre l'emploi précaire et les temps partiels imposés. Il faut relancer l'économie réelle, plutôt que satisfaire la spéculation.

Un arrêt des cadeaux aux entreprises et aux actionnaires. Pour augmenter les recettes, ne plus défiscaliser les heures supplémentaires, ne plus multiplier les exonérations des cotisations patronales, réduire les dividendes des actionnaires (10% des dividendes = 1% du PIB). Les entreprises du CAC 40 ont doublé leurs bénéfices en 2010.

Une politique fiscale qui supprimerait les cadeaux fiscaux et augmenterait les recettes de la nation, en supprimant les vraies niches fiscales, les plus grosses (70 à 150 millions par an), en supprimant le bouclier fiscal qui permet aux plus fortunés de ne pas payer d'impôt sur la totalité de leurs revenus, et prive le pays de recettes importantes. En 2009, les 1170 contribuables les plus fortunés ont reçu à ce titre un chèque de 360.000 euros chacun. L'impôt sur le revenu de 1999 a rapporté 65 milliards de plus qu'aujourd'hui. Il faudrait également ne plus supprimer les fonctionnaires des impôts, pour permettre la chasse à la fraude fiscale (29 à 40 milliards par an).

La France peut et doit supporter ce nombre croissant de retraités pendant quelques années, sinon elle choisit de plonger 30% de sa population dans la précarité à l'horizon 2030.



RESF 94

La situation des Roms en France est extrêmement alarmante : d'expulsions en expulsions, la violence faite aux Roms est terrible.

L'état a décidé de faire de ces 15000 personnes des boucs émissaires, distillant ainsi haines et discours racistes. Il faut savoir et faire savoir que des dizaines de familles en France se cachent, ont peur de la police, se sentent salis par les rapprochements systématiques avec la délinquance.

Le parlement européen a sommé le gouvernement français de stopper les expulsions.

La violence faite aux enfants Roms est inacceptable, les retards et refus de scolarisations, les expulsions, les peurs grandissantes de leur familles... tout cela nous pousse à les prendre sous notre protection avec leurs familles.

La mobilisation citoyenne se développe comme un effet boomerang pour ce gouvernement xénophobe vis à vis des Roms. Ces familles souhaitent une vie paisible, trouver un travail un logement et voir leurs enfants grandir et être scolarisés sans peur du lendemain

Le préfet ne doit pas accepter, comme cela s'est passé le 12 août à Choisy Le Roi, que l'on puisse laisser à la rue 70 personnes sans abri avec des personnes âgées, des enfants, des femmes enceintes, des malades etc... Etant donné l'ampleur de la situation difficile des Roms sur le 94, les associations présentes au-

tour de Romeurope 94, la LDH 94, MRAP 94, RESF 94, le CCFD, le Secours Catholique, la FCPE 94 et d'autres..., les syndicats enseignants dont la FSU renouvellent une demande de rendez vous à M. le préfet.

La FSU avec les autres associations et syndicats interpelle l'Inspection Académique pour qu'elle intervienne efficacement contre les oppositions, réticences, attentes, retards DE SCOLARISATION des enfants.

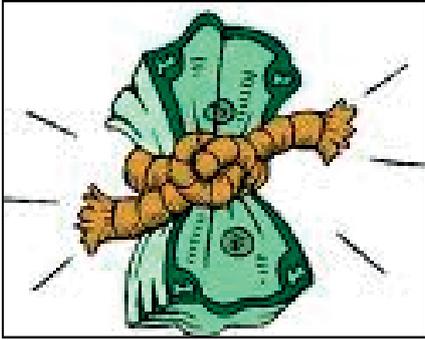
Nous en faisons une des priorités en cette rentrée !!!

M. l'Inspecteur d'Académie doit donner consigne aux IEN des municipalités qui rechignent à scolariser les enfants Roms d'appliquer la loi et non pas de rester neutres pour ne pas entrer en conflit avec les dites municipalités.

Les Roms sont des citoyens européens !



Budget 2011 : Austérité et injustice sociale !



C'est dans un climat social tendu que le gouvernement vient de présenter en Conseil des ministres le projet de loi de finances 2011, un projet marqué par la rigueur et l'injustice.

Après des mois de préparation dans le secret, c'est la baisse en volume des dépenses de l'Etat qui sera au programme annonçant des coupes violentes dans les dépenses sociales.

Sans s'attaquer à la question du partage des richesses, sans s'attaquer aux niches fiscales les plus coûteuses, à commencer par le bouclier fiscal, ce qui permettrait une véritable augmentation des recettes, le gouvernement poursuit sa logique de suppressions massives d'emplois et prévoit une baisse importante des dépenses de fonctionnement et de celles d'intervention de l'Etat. Il se garde bien dans le même temps de dire quelles sont les missions qui feront les frais de ces choix.

Un projet injuste socialement quand on sait que les dispositifs d'intervention regroupent toutes les grandes dépenses sociales financées par l'Etat, qu'il s'agisse de l'aide personnalisée au logement (APL), du Revenu de solidarité active (RSA) ou encore de l'aide aux adultes handicapés (AAH) et que les Services Publics continuent de jouer un rôle d'amortisseurs sociaux de la crise économique qui continue à sévir.

La politique de destruction d'emplois dans les services publics s'amplifie dans la quasi-totalité des ministères, en application du dogme du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite avec pour conséquence une dégradation des services rendus aux usagers, une désorganisation dans le pilotage et le suivi des missions effectuées par les différentes directions territoriales de l'Etat, une difficulté accrue à combattre les inégalités et pour les personnels la dégradation des conditions de travail et de formation et l'accroissement de la précarité.

Les 31 411 équivalents temps plein supprimés l'an prochain viendront s'ajouter aux quelques 100 000 déjà supprimés depuis 2007. Leurs conséquences en seront d'autant plus violentes.

Budget 2011 : Austérité et injustice sociale !

Dans l'éducation, le ministre annonce notamment près de 9 000 suppressions dans le premier degré qui s'apprête pourtant à accueillir une nouvelle hausse du nombre d'élèves

1er degré: -9 000 postes +19 400 élèves
2nd degré: -5 000 postes +62 000 élèves
Administration: -600 postes.

(19 400), et 5 000 suppressions dans le second degré quand les prévisions ministérielles prévoient 62 000 élèves en plus dans le second degré. Et c'est aussi la suppression de 600 emplois de personnels administratifs qui est prévue ! Le Ministre invite les recteurs à utiliser des « leviers d'action » ! Il s'agit en fait de l'augmentation du nombre d'élèves par

classe, la diminution de la scolarisation des enfants de deux ans, des économies liées à la réforme du lycée rendant inévitable les dégradations dans les conditions d'accueil des élèves.

Le Ministre invite les recteurs à utiliser des « leviers d'action » !

- l'augmentation du nombre d'élèves par classe,
 - la diminution de la scolarisation des enfants de deux ans,
 - des économies liées à la réforme du lycée
- rendant inévitable les dégradations dans les conditions d'accueil des élèves.

La baisse des crédits concernera plus de la moitié des missions de l'Etat, notamment Ecologie, relations avec les collectivités, Outre-Mer, Ville et Logement , Agriculture ou Solidarité et Insertion.

« Moins d'Etat, moins de services publics, moins de Fonction Publique » : c'est le socle de la politique gouvernementale qui s'illustre dans ce scandaleux projet de loi de finances.

La FSU conteste cette orientation et elle continuera à porter d'autres alternatives pour défendre les services publics pour plus d'égalité et de justice sociale.

En manifestant par millions ces dernières semaines, pour l'emploi, les salaires et contre la réforme des retraites, les salariés ont montré qu'ils rejettent cette politique gouvernementale et qu'ils aspiraient à un autre partage des richesses produites. Ce projet de budget tourne le dos à ces revendications.

Extrait du communiqué de presse FSU
Les Lilas, le 29 septembre 2010



96%

de nos clients nous accordent leur
CONFIANCE

Crédit  Mutuel
Enseignant

n°1
de la relation
client

Crédit Mutuel Enseignant Ile de France

- **Antony** cme92@creditmutuel.fr • **Créteil** cme94@creditmutuel.fr
- **Evry - Courcouronnes** cme91@creditmutuel.fr • **Melun** cme77@creditmutuel.fr
- **Paris Quartier Latin** cme.paris5@creditmutuel.fr • **Paris Haussmann** cme.paris9@creditmutuel.fr
- **Versailles** cme78@creditmutuel.fr • **Paris la Défense** cme92ladefense@creditmutuel.fr
- **Bobigny** 06139@cmidf.creditmutuel.fr • **Cergy** 06218@cmidf.creditmutuel.fr

Tél. : 0 820 09 99 89*

* 0,12 € TTC/min

Ces résultats sont issus des études : EDInstitut réalisée en mai-juin 2008 auprès d'un échantillon de 14 045 personnes, dont 1182 enseignants et assimilés, du Podium de la relation client 2009 TNS Sofres BearingPoint (avril 2009 auprès de 4 271 personnes) et de l'étude réalisée en janvier 2008 par Cosmosbay-Vectis, Publi-News et Toluna auprès d'un échantillon de 3 161 clients des neuf principales banques de détail en France.

Annonceur : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe pour les CME - 34, rue du Wacken - 67000 Strasbourg - RCS B 588 505 354.